

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

Sommaire :

1 – *Le cadre général du compte administratif*

2 – *La section de fonctionnement*

3 – *La section d'investissement*

1 – Le cadre général du compte administratif

La présente note répond aux articles L 2313-1 du code général des collectivités territoriales et 107 de la loi NOTRe qui prévoient l'adjonction au compte administratif d'une présentation brève et synthétique apportant les informations financières essentielles.

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées au cours de l'année 2021. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture des bureaux.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de l'établissement. Les affaires courantes sont comptabilisées en fonctionnement (petites fournitures, entretien, salaires, vente de l'eau...). Les acquisitions et travaux sont inscrits en investissement (matériel, travaux en cours...).

2 – La section de fonctionnement

- a) La section de fonctionnement permet à notre établissement d'assurer le quotidien. Elle regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes liées à l'activité du service de l'eau.

Les recettes de fonctionnement 2021 s'élèvent à 293 846,55 €, les dépenses de fonctionnement 2021 à 84 227,24 €. L'écart entre le volume des recettes et des dépenses (209 619,31 €) constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité du service à financer ses projets d'investissement sans recourir à l'emprunt.

- b) Les recettes et dépenses de la section

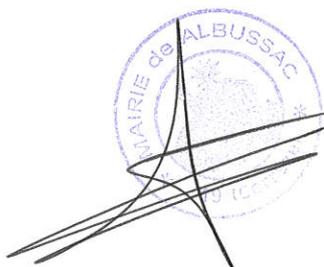
Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Dépenses courantes	35 924,60	Excédent reporté	198 093,26
Dépenses de personnel	13 641,27	Vente d'eau, travaux et location compteurs	80 683,18
Reversement redevance agence de l'eau	8 484,00	Redevance agence de l'eau	8 146,71
Autres charges de gestion courante	1 570,56	Produits exceptionnels	261,45
Dépenses financières	1 056,88	Reprises sur provisions	381,08
Ecritures d'ordre entre sections	23 549,93	Ecritures d'ordre entre sections	6 280,87
Total	84 227,24	Total	293 846,55

3 – La section d'investissement

- a) Le budget d'investissement prépare l'avenir.
Les dépenses, hors remboursement d'emprunt, sont liées aux projets à moyen ou long terme de l'établissement et au renouvellement du matériel d'exploitation (matériel divers, travaux...). Les immobilisations acquises se retrouvent inscrites au bilan comptable du service de l'eau.
Les recettes proviennent essentiellement de l'excédent reporté et des écritures d'ordre.
- b) Les recettes et les dépenses de la section

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Remboursement d'emprunt	2 911,62	Solde d'investissement reporté	14 356,34
Frais d'études	4 069,20	FCTVA	12 179,20
Alimentation en eau et acquisition de matériel divers	151,27	Ecritures d'ordre entre sections	23 549,93
Ecritures d'ordre entre sections	6 280,87		
Total	13 412,96	Total	50 085,47

- c) L'écart entre le montant des dépenses et celui des recettes constitue l'excédent qui sera reporté en 2022 (36 672,51 €).
- d) Certains programmes d'investissement ne sont pas achevés au 31 décembre 2021 : il reste des frais d'études à mandater et des subventions à percevoir. Ces restes à réaliser s'élèvent à 8 542,00 € en dépenses et 5 637,00 € en recettes.
- e) L'intégration des restes à réaliser aux totaux de la section porte la dépense à 21 954,96 € et la recette à 55 722,47 €. L'écart entre ces deux montants étant positif (33 767,51 €), le prélèvement sur l'excédent de la section de fonctionnement ne s'impose pas.

A blue circular official stamp of the Municipality of Albussac is partially obscured by a large, dark, handwritten signature.

Le Maire,

MEILHAC Sébastien